

Nyon, le 9 décembre 2021.

RÉDUCTION DE L'OFFRE NStCM EN RAISON D'UN MANQUE D'EFFECTIFS

Des cas de COVID-19 et des quarantaines mettent à mal l'effectif des conducteurs et conductrices de locomotive du Chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez. Le personnel de réserve ne permet pas de remplacer l'ensemble des personnes malades ou à l'isolement. Par conséquent, les courses du NStCM entre Genolier et Nyon sont supprimées dès le lundi 13 décembre et jusqu'à nouvel avis. Il s'agit des trains au départ de Nyon aux xx:08 et xx:38, et de Genolier aux xx:09 et xx:39.

L'arrivée de la 5^e vague de COVID-19 a mis à mal les effectifs du personnel roulant NStCM. Cette situation exceptionnelle ne permet plus à l'entreprise de produire la totalité de son offre de transport. Afin de continuer à garantir une offre desservant l'entier de la ligne Nyon – La Cure, la suppression des courses reliant Nyon à Genolier toutes les demi-heures a été décidée. Cette mesure permet d'assurer la cadence à la demi-heure entre Nyon et St-Cergue. Ainsi, les trains au départ de Nyon aux xx:22 et xx:52 circulent normalement.

La pénurie de personnel roulant est un problème qui a déjà été identifié par la direction de l'entreprise. Des mesures ont été prises cette année pour le résorber, mais la formation de nouveaux mécaniciens et mécaniciennes est un processus relativement long. De plus, une forte concurrence entre les entreprises de transport accroît les difficultés de recrutement.

L'entreprise a mis en place un plan de protection COVID-19, avec des mesures propres aux différents corps de métiers. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs sont informés des situations où le port du masque est requis, et des masques leur sont distribués par l'entreprise. L'ensemble du personnel est en outre régulièrement sensibilisé aux gestes barrières et aux mesures de protection telles que l'aération des locaux.

Informations complémentaires :

Didier Rey, Directeur *ad interim* NStCM

Tél : 079 345 14 63

E-mail : didier.rey@tprnov.ch